

Joseph Wresinski, ATD Quart Monde et le 17 octobre : il y a quelque chose qui m'échappe...

Originaire du Myanmar, **AYE AYE WIN** milite depuis des années pour la défense de la dignité humaine. Elle est présidente du Comité international 17 octobre.

Quelle est cette logique qui a conduit l'auteure à rencontrer Joseph Wresinski, ATD Quart Monde et à prendre des responsabilités pour préparer les 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère ? Relecture d'un parcours de vie et d'engagement.

Traduit de l'anglais par Evelyne de Mévius.

Il y a quelque chose entre Joseph Wresinski, ATD Quart Monde et le 17 octobre que je ne parviens pas à expliquer. C'est comme si nous étions faits l'un pour l'autre. Qu'est-ce que j'entends par là ? Commençons par le 17 octobre.

Le 17 octobre : un jour de bonne étoile

Je n'aurais jamais imaginé que ce jour de l'année puisse devenir si important et pourtant c'est ce qui s'est passé. C'est l'une de ces histoires dans lesquelles vous choisissez une direction, mais où des forces inconnues se conjuguent pour vous en faire prendre une autre, légèrement différente, meilleure. Pour moi, le 17 octobre fait partie de ces histoires. L'une des questions qu'on pose souvent à ATD, c'est de savoir ce que le 17 octobre représente. Ma première réponse est presque toujours la même : c'est un 17 octobre que je me suis mariée – le vendredi 17 octobre 1997 pour être exacte. Bien sûr, mon mari et moi n'avons pas choisi de nous marier un vendredi. Nous avons choisi le samedi 18 octobre, mais différentes forces se sont conjuguées pour nous en empêcher, et notre mariage a finalement eu lieu le 17. Nous remercions maintenant notre bonne étoile pour la façon dont les événements se sont déroulés : le 18 octobre, tous les éléments se sont déchaînés, alors qu'un jour plus tôt, un magnifique soleil d'automne a brillé toute la journée. Comme le 17 octobre nous a bénis ! À l'époque, je n'avais aucune idée de l'existence d'ATD Quart Monde ni de la date de sa fondation, le 17 octobre 1957, exactement trente ans plus tôt, ni de la première Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre 1987, exactement dix ans plus tôt. Je n'aurais jamais

imaginé non plus être invitée à servir un jour en tant que membre du Comité international du 17 octobre et plus tard en tant que présidente. C'est vraiment comme si le 17 octobre et moi étions faits l'un pour l'autre.

ATD Quart Monde : là où je dois être

Il y a aussi quelque chose à propos d'ATD Quart Monde que je ne parviens pas à expliquer. C'est aussi comme si nous étions faits l'un pour l'autre. J'ai choisi une voie un peu différente, j'ai exploré d'autres organisations, mais aujourd'hui, avec ATD, j'ai l'impression d'être chez moi, exactement là où je dois être. Par ailleurs, je n'ai jamais rencontré le fondateur d'ATD, Joseph Wresinski. Contrairement à beaucoup de membres du Mouvement, je n'ai jamais eu la chance d'être dans la même pièce que lui, de respirer le même air que lui ou de sentir son énergie, son empathie, son charisme. Et pourtant j'ai le sentiment qu'il a été ma force directrice depuis le début. Il a toujours été la petite voix de la conscience dans ma tête et une grande source d'inspiration dans ma vie. Plus j'en apprend sur lui, plus j'éprouve de l'admiration pour ses pensées révolutionnaires, pour son humilité, pour son service aux personnes les plus démunies et pour son impressionnant réseau d'amis et d'alliés. Je suis émerveillée par son incroyable capacité à inspirer et à mobiliser. Il était en avance sur son temps dans sa façon de penser. Il a accompli tant de choses au cours de sa vie et pourtant l'objectif de mettre fin à l'extrême pauvreté n'a toujours pas été atteint.

Quant à moi, tout mon engagement professionnel et personnel repose sur cette citation, symbole de justice sociale, inscrite sur la dalle commémorative du 17 octobre : « *Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré.* » J'ai passé une bonne partie de ma vie à essayer de comprendre et, plus tard, à aider les autres à comprendre en quoi la pauvreté est une violation des droits de l'homme et à répondre à cet appel à l'action.

De 1998 à 2001, j'ai eu la chance de travailler au secrétariat de la campagne de sensibilisation du Conseil de l'Europe intitulée *Une mondialisation sans pauvreté*. Ma principale mission fut de coordonner le Forum mondial pour l'éradication de la pauvreté, qui s'est tenu en octobre 1999. À mon sens, les trois recommandations clés de ce rassemblement mondial sont des recommandations que Joseph Wresinski aurait pu écrire lui-même. Les voici. Premièrement, l'extrême pauvreté est une violation des droits fondamentaux et les efforts pour y mettre fin doivent être entrepris dans le cadre établi par les droits de l'homme. Deuxièmement, les personnes en situation de pauvreté doivent être soutenues pour participer de manière significative aux politiques et aux décisions qui affectent directement leur vie. Et troisièmement, les droits de l'homme étant universels et interdépendants, il devrait exister, tout comme il existe un mouvement mondial des droits de l'homme, Amnesty International, qui promeut et défend le respect des droits civils

et politiques, une internationale de la dignité pour promouvoir et défendre le respect des droits sociaux et économiques. Les personnes vivant dans la pauvreté, privées qu'elles sont de leurs droits sociaux et économiques, sont aussi souvent incapables d'exercer leurs droits civils et politiques. C'est ainsi que j'ai commencé à faire le lien entre les luttes quotidiennes pour l'alimentation, l'éducation, le logement, le travail décent et les droits de l'homme, à rendre accessible le jargon complexe associé aux droits de l'homme et à rêver d'une Internationale de la dignité tous les droits de l'homme pour toutes les femmes et tous les hommes.

Joseph Wresinski : l'homme des droits universels, indivisibles et interdépendants

Dans ses écrits et ses discours, Joseph Wresinski a beaucoup parlé des droits de l'homme et de la lutte contre la pauvreté depuis le cadre de ces droits. Il a bien compris que les droits de l'homme englobent tous les droits : non seulement les droits civils et politiques, largement promus (droits de s'exprimer, de voter, de ne pas être torturé, etc.), mais aussi les droits économiques, sociaux et culturels, plus négligés (droits au logement, à un travail décent, à la sécurité sociale, à l'éducation, aux soins de santé, etc.). Quand j'ai pris connaissance des conversations qu'il a eues avec le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, il m'est apparu clairement que nous avons pour mission de restaurer l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance de tous les droits. Les droits civils et politiques ne sont pas plus importants que les droits économiques, sociaux et culturels. Tous les droits doivent être promus et défendus pour tous.

En présentant la pauvreté comme une violation des droits de l'homme, Joseph Wresinski montre clairement que l'extrême pauvreté n'est pas un échec des personnes vivant dans la pauvreté, mais un échec des politiques et des pratiques qui maintiennent ces personnes dans cette situation. Les structures socio-économiques, structurellement discriminatoires, perpétuent la pauvreté et rendent presque impossible de s'en libérer. Quant aux structures politiques, elles préservent ou renforcent le pouvoir et les privilèges des personnes déjà puissantes et refusent aux personnes marginalisées tout pouvoir et toute participation significative. Le fait de considérer la pauvreté comme une question de droits de l'homme transforme les relations de pouvoir et fait de la participation informée et significative des personnes en situation de pauvreté un droit fondamental. En considérant la pauvreté comme une question de droits de l'homme, Wresinski fait passer l'atténuation ou l'élimination de la pauvreté d'un acte de charité à un acte de réalisation des droits. De même, en faisant passer les personnes en situation de pauvreté d'une position de faiblesse à une position de force, d'une position d'impuissance à une position d'action, il transforme les relations de pouvoir. Les droits de l'homme vont au-delà des déclarations politiques et des Objectifs de développement durable. Ils constituent

la base morale et juridique de la transformation. Malgré tous les revers, il ne fait absolument aucun doute dans mon esprit que ce sont les meilleurs outils dont nous disposons. Malheureusement, malgré leur potentiel, ces droits sont loin d'être effectifs partout. Ils risquent même, dans certains domaines, d'être relégués au placard ou laissés pour morts, abandonnés. Nous avons le devoir de les considérer comme des instruments vivants – nous devons leur redonner un sens, leur redonner vie, en les connaissant, en les utilisant et en les revendiquant. À une époque où le pouvoir des entreprises s'accroît et où les droits fondamentaux s'érodent, notre travail est d'autant plus urgent. Nous devons redoubler d'efforts pour faire en sorte que les droits fondamentaux de tous les hommes et toutes les femmes aient la priorité sur les « droits » des entreprises.

La disparition de Joseph Wresinski peu de temps après la première commémoration du 17 octobre en 1987 a été pour moi une perte énorme. Je suis fermement convaincue qu'avec plus de temps, il aurait fait bien plus pour promouvoir et défendre les droits économiques, sociaux et culturels. Les principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme adoptés par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies en 2012 constituent une avancée considérable, c'est certain, mais ce n'est pas suffisant. Il est essentiel de s'engager activement et efficacement auprès des comités des droits de l'homme des Nations unies, en particulier le Comité des droits de l'enfant et le Comité des droits économiques, sociaux et culturels. Les gouvernements ont l'obligation légale de rendre effectifs nos droits et sont tenus de rendre compte régulièrement à ces comités des progrès accomplis en ce sens. Les membres de ces comités ne sont pas des fonctionnaires, mais bien des experts passionnés par les droits de l'homme. Ils agissent dans notre intérêt et font des recommandations pour pousser les gouvernements dans la bonne direction. Malheureusement, leur travail reste souvent méconnu et nous ne profitons pas suffisamment de leur expertise ni des excellentes recommandations qu'ils formulent. J'espère que cela changera.

Le rêve d'une Internationale de la dignité

L'expérience récente d'ATD Quart Monde au Royaume-Uni nous donne de l'espoir. En février 2025, dans le cadre du septième examen périodique du gouvernement britannique par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, ATD et ses partenaires ont fait part de leurs préoccupations concernant la brutalité du système de protection des enfants pour les familles vivant dans la pauvreté. C'était la première fois que le Comité examinait l'impact de la pauvreté sur le droit à la protection de la famille et soutenait notre demande de coordination entre les politiques de lutte contre la pauvreté et les politiques d'action sociale. Les militants d'ATD ont souligné que même lorsque les politiques sont censées protéger les personnes, elles ne sont souvent pas appliquées dans la pratique. Inspiré par les mots de nos militants, le rapport final

du Comité a utilisé l'expression « en droit et en pratique » – une avancée positive pour inciter le gouvernement britannique à consulter régulièrement les personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté pour savoir ce qui se passe réellement sur le terrain. S'engager de la sorte avec les comités des droits de l'homme des Nations unies est une nouveauté pour le Mouvement. L'expérience montre que nous devrions le faire plus souvent et utiliser leurs recommandations pour renforcer notre plaidoyer dans notre pays. Ce que l'équipe britannique a fait, c'est redonner du sens et de la vie aux droits de l'homme et faire en sorte que ces droits travaillent pour nous.

Au cours des dernières décennies, ATD Quart Monde a constitué une solide armée de militants – des personnes qui s'expriment de manière impressionnante et qui, surtout, ont la légitimité de prendre la parole. Ils doivent être davantage entendus au sein des comités des droits de l'homme. L'exemple récent du Royaume-Uni montre déjà la différence que cela peut faire. Je me suis lancée dans le rêve d'une Internationale de la dignité et j'ai le sentiment que cette Internationale a toujours été liée à ATD. Elle est peut-être son prochain chapitre – un Mouvement plus fort dans la défense des droits de l'homme à l'ONU et dans les pays où il est présent, un Mouvement qui influence les changements politiques et législatifs en accord avec les obligations des gouvernements en matière de droits de l'homme, un Mouvement qui fait une différence dans la vie des personnes. En 1977, Amnesty a reçu le prix Nobel pour son travail sur les droits civils et politiques. ATD n'a pas encore reçu une telle reconnaissance. En continuant avec toute l'énergie et la détermination de nos militants, volontaires et alliés, nous obtiendrons notre prix ultime : la fin de la pauvreté.

Pour ma part, je m'engage à respecter la vision des droits de l'homme de Joseph Wresinski et son appel à l'action. Je m'engage à respecter la date du 17 octobre et, en tant qu'alliée du Mouvement, à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour contribuer au travail inachevé de son fondateur. Comme je l'ai dit, il y a quelque chose à propos de Joseph Wresinski, d'ATD Quart Monde et du 17 octobre que je ne parviens pas à expliquer. Je sais avec certitude que nous étions faits l'un pour l'autre. ■